

Grève au lycée Aiguerande : les personnels mobilisés pour les conditions d'accueil des élèves, les conditions de travail et les revendications lycéennes.

Belleville, le 06 octobre 2026.

Les personnels du lycée Aiguerande seront en grève le 06 octobre 2026 pour dénoncer une dégradation préoccupante des conditions d'accueil des élèves et des conditions de travail des personnels depuis la rentrée. Au regard des mobilisations lycéennes des derniers jours, les personnels enseignants s'associent pleinement aux revendications des élèves.

Dès début septembre, les personnels ont constaté une dégradation importante des conditions d'accueil et d'enseignement dans l'établissement :

- des effectifs particulièrement élevés, avec notamment des groupes de spécialité pouvant atteindre 36 élèves ;
- des affectations erronées d'élèves, placés dans des groupes ou des classes qui ne correspondent pas à leur situation ;
- des changements multiples de classes et de groupes, souvent effectués sans concertation avec les enseignants et sans communication suffisante auprès des équipes ;
- une désorganisation qui émaille les apprentissages ;
- une dégradation de plus en plus évidente du climat scolaire à l'intérieur de l'établissement et à ses abords.

Ces dysfonctionnements ont des conséquences directes sur les élèves comme sur les enseignants : difficultés pédagogiques, emplois du temps et groupes instables, temps d'enseignement perturbé et conditions d'apprentissage dégradées, créant une rupture d'égalité manifeste entre les lycéens.

Les personnels dénoncent également des conditions matérielles de travail de plus en plus difficiles :

- le matériel pédagogique et professionnel, dont les dysfonctionnements compliquent le travail quotidien ;
- des températures excessives et une chaleur difficilement supportable dans la majorité des salles de cours du lycée ;

Les personnels grévistes ce jour affirment leur entier soutien au mouvement lycéen ainsi qu'aux revendications légitimes des élèves pour une école plus juste et des conditions d'étude dignes. Nous dénonçons avec force la répression policière qui s'abat sur nos élèves et sur tous les lycéens de France. L'expression collective de revendications ayant trait à l'égalité, à la dignité, aux conditions d'apprentissage des élèves, ainsi que le droit de manifester doivent être protégés, respectés et entendus. Nous appelons au respect des libertés publiques et condamnons les interventions disproportionnées et les multiples formes de répression de ce mouvement.

À travers cette mobilisation, les personnels demandent que leurs revendications soient entendues et que des réponses claires y soient apportées. Les personnels souhaitent pouvoir exercer leur métier dans des conditions dignes, avec des moyens adaptés et un fonctionnement respectueux des personnels et des élèves, au même titre que les lycéens mobilisés depuis plusieurs jours.